

Mémorandum sur les droits d'accise

EDM1.1.2 Novembre 2016

Bureaux régionaux des droits d'accise

La présente version remplace celle datée de mars 2014.

Le présent mémorandum renferme la liste et les coordonnées des bureaux régionaux des droits d'accise de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Remarques générales

- Les bureaux régionaux des droits d'accise servent de liaison entre l'ARC et les titulaires de licence ou d'agrément, les titulaires d'autorisation et le grand public, pour toute question se rapportant au programme des droits d'accise.
- 2. Pour en savoir plus sur les responsabilités des bureaux régionaux des droits d'accise, consultez le mémorandum sur les droits d'accise EDM1.1.1, Le programme des droits d'accise.

Région de l'Atlantique

Gestionnaire - Droits d'accise C. P. 638 Halifax NS B3J 2T5

Téléphone: 902-450-8374 Télécopieur: 902-426-7177

Région de l'Ontario

Droits d'accise - Renseignements généraux 5800, rue Hurontario Mississauga ON L5R 4B4

Téléphone (sans frais): 1-866-667-9851

Télécopieur: 905-615-2814

Région du Québec

Gestionnaire - Droits d'accise Section 492 305, boul. René-Lévesque Ouest, C. P. 32 Montréal QC H2Z 1A6

Téléphone: 514-283-7285 **Télécopieur:** 514-283-6154

The English version of this publication is entitled Regional Excise Duty



Note: Dans cette publication, le générique masculin



Région des Prairies

Gestionnaire – Droits d'accise 7^e étage 220–4th Avenue S.E. Calgary AB T2G 0L1

Téléphone: 403-231-4124 **Télécopieur:** 403-292-4075

Région du Pacifique

Gestionnaire – Droits d'accise 200-1010SM 9755 King George Blvd. Surrey BC V3T 5E1

Téléphone: 604-658-8610 **Télécopieur:** 604-658-8660

Toutes les publications techniques liées à la *Loi de 2001 sur l'accise* et aux règlements connexes se trouvent dans le site Web de l'ARC à **arc.gc.ca/droitsaccise**. Sous la rubrique Publications, cliquez sur « Loi de 2001 sur l'accise – renseignements techniques ».

Dans la présente publication, le générique masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.